La voix des foundis

janv. 2014, n°93

SITUATION DE BLOCAGE

Le SNUipp-FSU Mayotte tient à dénoncer l'attitude des Conseillers Généraux et des Maires de l'île, qui ont, une nouvelle fois, préféré sacrifier l'éducation des enfants pour leurs intérêts personnels.

En effet, alors que le gouvernement avait commencé à réagir par rapport à la revendication du SNUipp-FSU Mayotte portant sur la « nationalisation temporaire » des constructions, rénovations et équipement des écoles, en octobre dernier, les élus du conseil général ont rejeté une proposition de dissolution du SMIAM émanant du Préfet, et les maires leur ont emboité le pas en exigeant le statut quo de la structure même s'il y eut quelques propositions de modification de l'organisme …

La contre proposition des maires, qui avait obtenu l'assentiment du Préfet, n'a pas été suivi d'effet. Comme l'Etat avait déjà décidé de ne plus financer les constructions scolaires si l'organisation et le fonctionnement du SMIAM ne sont pas assainis, nous pouvons légitimement craindre qu'à la rentrée d'aout 2014, il n'y aura fort probablement pas de livraison de nouvelles salles de classe ... D'autant plus que nous sommes en plein période de campagne électorale. Il nous manque au moins 600 salles de classe pour normaliser la situation, faut-il le rappeler ?

L'engagement du Président de la République à livrer 100 salles de classe chaque année ne sera donc toujours pas suivi d'effet, pour la troisième année. Le gouvernement n'a pas le droit de profiter de l'irresponsabilité de nos élus pour ne pas faire de l'égalité des chances à Mayotte une réalité ; il risque de se rendre complice de l'immaturité des responsables locaux. D'autres voies doivent être explorées pour régler à jamais l'épineux problème du déficit de salles de classe et des conditions matérielles de travail !!!

Le SNUipp-FSU Mayotte reste mobilisé pour l'amélioration des conditions de scolarisation et d'enseignement ; il ne cesse d'intervenir pour que le gouvernement concrétise les promesses du Président de la République. La Ministre chargée de la Réussite éducative, qui sera dans le département courant février, sera fortement interpellée sur ce dossier éminemment important.

Pour autant, le SNUipp-FSU Mayotte reste convaincu que les parents d'élèves peuvent peser dans ce dossier et estime qu'ils devraient se saisir de l'opportunité qui s'offre à eux pour le mettre en débat sur la place publique afin de faire évoluer la situation : les échéances électorales à venir sont en effet un angle de tir très opportun et certainement efficace !!!

REUNION D'INFORMATION SYNDICALE

MERCREDI 5 FEVRIER A PARTIR DE 13H30 A 15H30 A LA MJC DE MGOMBANI

- Constructions scolaires, moyens, …
- Education prioritaire
- Carrière ...

SUSPENSION !!!

Même si le SNUipp-FSU Mayotte estime qu'une réforme des rythmes scolaires à Mayotte est nécessaire, une autre réforme des rythmes efficace pour l'école doit obligatoirement conjuguer réussite de tous sur le temps scolaire et amélioration des conditions de travail de tous les personnels. Au niveau national, le SNUipp-FSU porte d'ailleurs la demande de la non généralisation de la réforme des rythmes à la rentrée prochaine, la suspension de sa mise en œuvre et la réécriture du décret.

Depuis le mois d'octobre, le SNUipp-FSU Mayotte demande la suspension du dispositif appliqué depuis la rentrée dans les communes de Bandraboua et de Mtsamboro parce qu'il estime que les équipes éducatives n'avaient pas été sérieusement impliquées dans sa mise en œuvre. D'autant plus que les activités périscolaires proposées devraient être assurées pour tous les enfants avec les financements nécessaires, afin de respecter les principes de qualité, d'égalité, de laïcité et de gratuité.

S'appuyant sur le manque criant de salle de classe et sur les conditions de travail inacceptables dans un département Français, le SNUipp-FSU Mayotte insiste sur la suspension du dispositif en cours et la non mise en œuvre des rythmes scolaires à la rentrée 2014 ; un courrier avait été adressé aux différents maires de Mayotte à cet effet ...

Par ailleurs, le SNUipp-FSU Mayotte regrette que le vice rectorat n'ait pas mis en place localement un comité de suivi de la réforme des rythmes alors que les syndicats auraient pu y porter les réalités et les difficultés rencontrées sur le terrain.

Le SNUipp-FSU Mayotte dénonce l'attitude du vice recteur qui refuse d'entendre les revendications des personnels et l'absolu nécessité de suspendre le dispositif à Mayotte. C'est pourquoi notre section syndicale demande aux enseignants des écoles de l'île de soutenir le SNUipp-FSU dans un travail de constitution d'un contre rapport national et s'engagera dans la journée de mobilisation nationale du 12 février ...

ADHEREZ AU SNUIPP-FSU MAYOTTE

Le SNUipp/FSU n'a pas d'autres ressources que les cotisations de ses adhérents. Adhérez ! Réadhérez ! Faites adhérer autour de vous !

Rue Sarahangué, 97600 Mamoudzou
Tel/fax: 0269618978 - GSM : 0639949076 / 0639064104
Courriel: snu976@snuipp.fr - Site : 976.snuipp.fr

Intégration dans la fonction publique

A la demande de la Ministre de la Fonction Publique, le préfet avait organisé, pendant le dernier trimestre de l'année dernière, un travail de « déblayage » du dossier relatif à l'intégration dans la fonction publique. Plus précisément, il fallait voir dans quelles conditions les loupés dus au protocole « Robin », signé par l'ensemble des confédérations syndicales de l'île en avril 2009 et rejeté par les enseignants du premier degré de l'île, pouvaient être améliorés ...

Le SNUipp-FSU Mayotte considère que, dans la majorité des situations, les observations que l'organisation syndicale a soutenues lors de ces réunions ont été prises en compte et relevées dans la synthèse qui a été présentée le lundi 13 janvier dernier. Nous estimons cependant que ces travaux devraient très rapidement aboutir à des décisions, après concertation avec les syndicats locaux …

En effet, il s'agit pour le SNUipp-FSU Mayotte d'obtenir des réponses concrètes concernant la fin et la sortie du corps des instituteurs de la fonction publique de l'Etat recrutés à Mayotte, puisque l'état a surtout l'objectif de mettre aussi fin aux corps propres ou parallèles, créés spécifiquement pour les fonctionnaires de Mayotte.

Par ailleurs, même si désormais, pour les professeurs des écoles, l'ancienneté générale de service acquise dans le corps des IFPERM sera prise en compte dans le cadre des permutations informatisées, notre syndicat souhaite que le gouvernement nous précise dans quelles conditions l'ancienneté générale de service des anciens instituteurs de la CDM sera prise en compte dans leur carrière ...

Le SNUipp-FSU Mayotte a envoyé un courrier au préfet demandant l'organisation rapide d'une réunion au ministère de la Fonction Publique ou au ministère des Outre-mer sur le dossier de l'intégration des agents de Mayotte dans la fonction publique, avec la présence des représentants des syndicats locaux.

Si des avancées ont été obtenues, les enseignants du premier degré insistent sur le fait qu'ils n'ont jamais approuvé le dispositif mis en place pour leur intégration dans la fonction publique. Devons-nous rappeler que ce dossier les avait déjà mobilisés à plusieurs reprises … ?

DEVOIR D'INGERENCE !!!

Le mercredi 12 février, le SNUipp-FSU Mayotte invite les candidats aux élections municipales, notamment les têtes de liste, à une réunion pour l'école à la MJC de Mgombani à partir de 13h30.

En effet, le SNUipp-FSU Mayotte reste le syndicat des enseignants du premier degré de l'île qui est le plus actif pour un système éducatif de qualité à Mayotte.

Une baisse sensible de l'énorme taux d'échec scolaire dans l'île ne peut pas être obtenue sans l'amélioration rapide des conditions de travail dans les écoles de Mayotte et la mise en place d'une politique d'éducation prioritaire dans tout le département.

Les élèves et les enseignants du premier degré de Mayotte ont besoin d'élus locaux responsables pour qui l'égalité des chances et de traitement est un dogme.

Ils devront d'ailleurs avoir la ferme volonté de relever le défi de la réussite scolaire en œuvrant efficacement pour la construction, la rénovation et l'équipement des salles de classes, et en impliquant d'avantage les différents acteurs et partenaires de l'école dans les réformes (en cours et à venir).

C'est pour cela que nous comptons sur la présence de tous à cette réunion.

La FSU s'adresse aux agents de la Fonction Publique

Les Lilas, le 14 janvier 2014

Vous avez choisi de travailler dans la fonction publique. C'est une mission parfois difficile mais en même temps riche et valorisante : travailler au service du public, être en charge de l'intérêt général, participer des évolutions de notre société...Voici nos responsabilités et notre engagement quotidien.

La FSU sait que les agents sont fiers de travailler dans la Fonction publique et elle entend porter publiquement cette fierté.
Nous avons fêté en 2013 les 30 ans du statut des fonctionnaires, statut qui est autant d'obligations qui incombent aux agents que de droits et de garanties pour les citoyens : égalité d'accès et de traitement, justice sociale, solidarité, transparence et laïcité…

Pourtant, la fonction publique, notre travail et donc nous-mêmes agents publics sommes trop souvent dénigrés, stigmatisés, caricaturés.

La réduction de la dépense publique s'est traduite par la baisse de nos salaires et une réduction considérable des emplois. Alliée aux restructurations et à une gestion managériale, elle nous a placées parfois dans l'impossibilité de remplir correctement nos missions. Aujourd'hui la MAP (modernisation de l'action publique) a de plus en plus de mal à se différencier de la RGPP (révision générale des politiques publiques) puisqu'elle se résume à rechercher des économies.

Récemment, le président de la République vient d'affirmer que pour être « plus efficace », l'État devait «dépenser moins ». Il a même jugé l'État «trop lourd, trop lent, trop cher ». Cette image négative de la Fonction publique ajoute à cette stigmatisation.

La FSU reste, à l'inverse, convaincue que notre pays a besoin de sa Fonction publique, qu'elle soit d'Etat, Territoriale ou Hospitalière, comme il a besoin de l'ensemble de ses services publics. Ils sont un puissant levier pour lutter contre les inégalités et les injustices sociales, pour répondre à tous les besoins sur l'ensemble du territoire et faire face aux évolutions sociales, démographiques, économiques, aux exigences écologiques. Ils sont créateurs de richesse et participent au développement de l'activité et de l'attractivité de notre pays. Ils ont donc besoin d'être soutenus ou développés, et c'est particulièrement vrai en période de crise.

C'est pourquoi la FSU porte avec force et conviction l'idée que les services publics sont une chance pour chacun, un investissement d'avenir pour tous, une richesse pour le pays et non pas un problème ou une charge.

Oui, il est urgent d'améliorer la qualité des services rendus aux usagers. Cela passe aussi par l'amélioration des conditions de travail des agents et la reconnaissance de leur engagement et de leur rôle, en particulier par le salaire.

Oui, l'Etat doit pouvoir encore fonctionner mieux.

Aucune réforme ne se fera sans les personnels, il faut tenir compte de leur avis et de leur professionnalité.

La FSU veut sortir de l'opposition stérile du quantitatif et du qualitatif. Réformer la Fonction publique nécessite des moyens, il convient pour cela de sortir des politiques d'austérité qui nous enferment dans une spirale récessive et donc d'engager une réforme fiscale juste et d'ampleur, organisant une redistribution des richesses ; il convient en même temps de lutter efficacement contre l'évasion et la fraude fiscale.

Métiers, emploi, salaires, conditions de travail, déroulement des carrières, lutte contre la précarité, statut....la FSU a porté ses revendications notamment dans les concertations conduites par la Ministre, et continue d'agir en ce sens.

Il reste encore un long chemin à parcourir et nous comptons le faire avec vous.

Bernadette Groison - Secrétaire Générale de la FSU